

3.4.3 - DEVENEZ SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (2 JOURS)

Objectif général

A l'issue de ces deux jours, accessibles à tous, vous saurez réagir en cas d'accident : apprenez les premiers gestes pour préserver l'intégrité de la victime et ayez les bons réflexes d'alerte. Vous pourrez aussi contribuer aux actions de prévention dans votre entreprise.

Durée : 14h

Objectif pédagogique

- Réagir de façon adaptée en cas d'accident.
- Apprendre les premiers gestes pour préserver l'intégrité de la victime.
- Adopter les bons réflexes d'alerte.

Prérequis

- Aucun

Les + de votre CMA

Nos experts formations vous accompagnent dans :

- La définition de vos besoins,
- L'établissement de votre parcours formation,
- L'étude des modalités de prise en charge.

Nos formations sont adaptées aux particularités des TPE & PME :

- Accessibles quel que soit votre niveau,
- Directement opérationnelles en entreprise.

Public : Chefs d'entreprise / Conjoints / Salariés / Demandeur d'emploi

Plages horaires : De 8h à 12h30 et de 13h à 17h30

Formateur.trice : Expert(e) du domaine

Effectif : 10 à 12 personnes

Suivi et évaluation : Acquis mesurés en entrée et en fin de formation. Attestation de formation.

Moyens et méthodes pédagogiques :

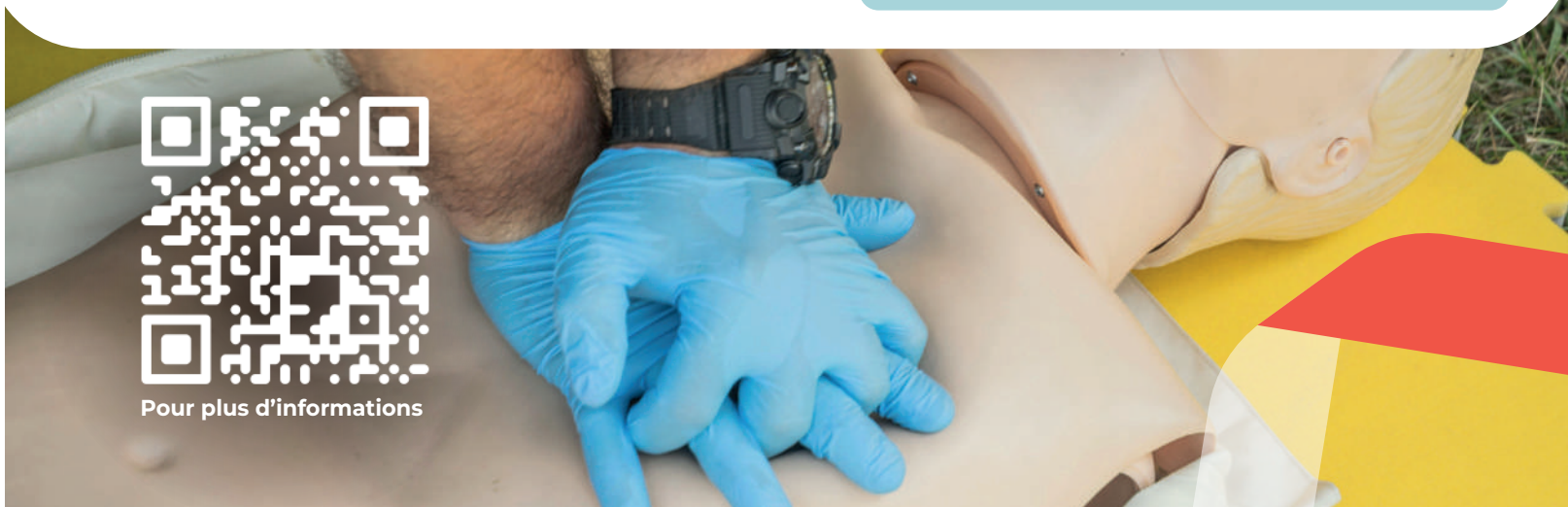
- Apports théoriques interactifs.
- Utilisation de supports visuels (PowerPoint, vidéos).
- Mises en pratique
- Études de cas et exemples concrets
- Brainstorming et discussions de groupe
- Utilisation de WOOLAP régulièrement comme Ice Breaker, respiration et quiz
- Feedback individualisé et collectif

Modalité d'inscription

Toute l'année, jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation, après entretien préalable et signature d'une convention de formation simplifiée.



Pour plus d'informations



Séquence 1 :

Connaitre et mobiliser ses connaissances dans le cadre juridique de son intervention

Matin

- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie

Séquence 2 :

Savoir alerter ou faire alerter, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

Après-midi

- Être capable de secourir la victime de manière optimale

Séquence 3 :

Situer son rôle de SST dans l'organisation et la prévention de l'entreprise

Matin

- Contribuer à la mise en place d'actions de prévention

Séquence 4 :

Savoir informer les personnes désignées dans le plan d'organisation et de prévention de l'entreprise

Après-midi

- Prévention des situations dangereuses
- Évaluation continue des acquis (grille de compétences INRS)
- Épreuve certificative DC1 et DC2

Partout présents

LA CHAMBRE

DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Notre centre de contact :
04 84 31 00 00 - contact@cmar-paca.fr

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
formationcontinue04@cmar-paca.fr

HAUTES-ALPES
formationcontinue05@cmar-paca.fr

ALPES-MARITIMES
formationcontinue06@cmar-paca.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE
formationcontinue13@cmar-paca.fr

VAR
formationcontinue83@cmar-paca.fr

VAUCLUSE
formationcontinue84@cmar-paca.fr

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L' ARTISANAT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D' AZUR**

Direction Régionale Formation - 5 boulevard Pèbre, 13008 Marseille
N° SIRET : 130.020.878.00240
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du
préfet de région PACA

Rdv sur cmar-paca.fr/catalogues-des-formations